

Compte rendu PUUSP du Conseil Scientifique du 28 janvier 2020

Le CS a adopté une motion contre la LPPR (22 Pour - 1 Contre). Le texte de la motion est repris en fin de document.

Le président et le vice-président ont débuté la séance par les traditionnelles informations. Le CS s'est tenu à la suite des vœux de la ministre à la communauté (sic) dans un climat social tendu. Il serait faux de croire que les choses vont mieux. Depuis, la situation n'a pas évolué sur la réforme des retraites qui passe en force, et le monde universitaire se mobilise de plus en plus contre la LPPR. Le président présente la LPPR comme une bonne chose avec des moyens en plus pour l'ESR.

Nous rappelons que la LPPR est une loi reprenant les mêmes promesses d'évolution budgétaire que celles faites depuis 1999 et le processus de Bologne qui n'ont pas amené un €. Mais à cela elle ajoute une évolution/réforme des statuts et des pratiques de la recherche, dans un contexte que le ministère laisse se dégrader. De nombreux appels à mobilisation contre cette loi sont en cours tant au niveau local que national pour rappeler notre refus : d'une recherche sous financée sur projet, l'apparition de statuts concurrents aux nôtres, la création des moyens permettant la paupérisation des personnels, d'un décrochage de nos rémunérations (-15% en 10 ans avec le gel du point d'indice). Une présentation de la loi est disponible sur la page web où vous avez trouvé ce CR.

Le président a répondu que la recherche était un monde compétitif qu'on le veuille ou non. Depuis la ministre a proposé le concept de Coopétition, qui serait une vision moins 'darwinienne' de la recherche. La créativité est à tous les étages ! Mais pour nous une organisation non fondée sur la compétition reste possible et nécessaire.

L'établissement a suspendu les missions vers la Chine suite à la crise sanitaire due au coronavirus. L'établissement a contractualisé un partenariat avec l'Université de la Sarre sur la Cybersécurité. LUE prépare sa phase d'évaluation avant pérennisation ou non (évaluation par l'ANR). L'établissement est engagé dans le processus de simplification administrative national, notamment la fusion des différents systèmes d'information.

Nous avons eu une présentation du projet ORION en réponse à l'appel à projets SFRI. Il s'agit d'un projet sur 9 ans d'environ 15M€ pour structurer les activités de formation pour les IDEX et ISITE. Le projet viendrait en complément des actions portées par LUE en se focalisant sur le niveau master. L'objectif est de développer la pratique de la recherche. Les moyens sont l'acculturation des étudiants dans un mélange des disciplines : participation à des projets interdisciplinaires, formations communes, ... Il s'agirait de proposer un statut d'étudiant chercheur ouvrant la possibilité de participer à des actions spécifiques en parallèle du cursus avec validation de compétences. Il s'agit de décliner le modèle d'étudiant entrepreneur vers la recherche. Le modèle soulevant des interrogations, le projet en soulève tout autant.

Lors d'un précédent CS, le président a suggéré qu'il serait important de modifier la procédure d'attribution de la PEDR. L'idée est de ne plus passer par le CNU et de faire des évaluations locales. Un GT est donc en cours de constitution. Nous avons rappelé notre opposition à l'idée de déroger à l'évaluation nationale faite par le CNU et le rapatriement en local d'un pouvoir de plus (1 contre, 3 abs).

Ce CS a été l'occasion de revenir sur l'évolution de 4 laboratoires à mi-mandat. Deux d'entre eux sont allés dans les directions attendues et continuent de consolider leur environnement en vue du prochain contrat. Un troisième a eu une évolution différente de ce qui était annoncé. La situation est moins lisible et le directeur de l'unité sera invité à faire une présentation au CS dans les prochains mois. Un dernier laboratoire est en attente d'une visite du CNRS mais ne présente pas de difficulté.

La préparation du CPER 2021-2027 avance. L'objectif est d'avoir 20 fiches dans la grande Région sur 4 grandes thématiques (adaptation au changement climatique, compétitivité du territoire, coopération transfrontalière, cohésion sociale). 10 des 12 projets incluant l'UL ont reçu un avis positif de la Région. Il y a 30 fiches pour 180 M€ demandés en tout et des réunions de concertation / fusion des projets sont prévues. L'établissement espère obtenir un financement équivalent au précédent contrat (60M€ CPER + 20M€ FEDER).

Nous avons discuté des dossiers « manifestations scientifiques d'intérêt majeur » et « manifestations scientifiques d'envergure intermédiaire » de l'appel à projets Région Grand Est 2020 afin de mettre en adéquation les demandes et l'enveloppe de la Région. L'ensemble des demandes seront satisfaites à un niveau un peu inférieur à ce qui était demandé.

Nous avons donné un avis sur l'évolution des animaleries qui doivent être rassemblées sur le site de Nancy. La motivation principale semble être une meilleure organisation et la possibilité d'obtenir des labels de qualité (on espère que ça ne sera pas des labels rouges). Nous nous sommes abstenus car les personnels ont été présentés comme favorables à cette évolution, mais la démarche de "rationalisation" et d'obtention de "label" ne rappelle que trop les arguments utilisés pour fusionner des établissements qui ne redonnent pas de liberté aux

collègues, et les labels sont utilisés a posteriori pour déroger aux fonctionnements habituels (comme le HRS4R qui est proposé pour être dérogatoire aux qualifications du CNU pour le recrutement des EC).

Nous avons validé le CR de la précédente séance. Nous avons renouvelé des FR « Réseau National de Spectrométrie de masse à très haut champ » (FTICR) et « Fusion par Confinement Magnétique », ainsi que transformé la FR « Fuel Cell LAB » (FCLAB) en USR. Une convention internationale a été validée. Nous avons entendu les présentations de la nouvelle directrice de l'ED SIRENA et du nouveau directeur du laboratoire IFG.

La nouvelle dénomination des EA (laboratoire non UMR), la présentation du projet SIRIUS (réponse UL à l'AAP IDéES), l'évolution du processus d'ACT sont reportés faute de temps.

Maxime Amblard
Gaëlle Crenn
éluEs PUUSP – Pour Une Université de Service Public

AAP Appel à Projets
ACT : Autorisation de Co-Tutelle, pour les EC non HDR
CPER : Contrat Plan État Région
EA : Équipe Associée
ED : École Doctorale
ESR : Enseignement Supérieur et Recherche
FEDER : Fonds européen de développement régional
FR : Fédération de Recherche
GT : Groupe de Travail
HRS4R : Human Resources Strategy for Researchers
IDéES : Intégration et développement des IdEx et des ISITE
LPPR : Loi de Programmation Pluri-annuelle de la Recherche.
LUE : Lorraine Université d'Excellence
PUUSP : Pour Une Université de Service Public
SFRI : Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence
UMR : Unité Mixte de Recherche
USR : Unité de Service et de Recherche

Motion prise par le Conseil Scientifique de l'Université de Lorraine le 28 janvier 2020

Le constat est unanime, l'Université et le monde de la recherche traversent une crise réelle. Face au projet de la Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), les membres du Conseil scientifique de l'Université de Lorraine tiennent à réaffirmer avec force les principes incontournables pour garantir, dans le cadre du service public de l'ESR, le bon fonctionnement et le rayonnement de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les rapports préfigurant le projet LPPR plongent l'ensemble du monde universitaire dans l'inquiétude. Soucieux de préserver une université ouverte à tous et de lutter contre toutes les formes de précarité des personnels, le Conseil scientifique de l'Université de Lorraine réaffirme son attachement aux statuts pérennes des enseignants-chercheurs (Professeurs et Maîtres de conférences), des enseignants et des chercheurs et s'oppose au développement de toutes les formes de contractualisation. Il réaffirme la nécessité de trouver les moyens pérennes pour permettre la création de postes de titulaires (pour les EC et les BIATSS) et la revalorisation des traitements de l'ensemble des personnels (titulaires et non-titulaires). Il affirme encore sa volonté de défendre les cadres nationaux de qualification et d'évaluation.

Il appelle à augmenter significativement les dotations annuelles des unités de recherche, plutôt que de penser la recherche à partir d'un système uniquement basé sur des appels à projets compétitifs.

22 pour, 1 contre
